

Luxembourg, le 3 juillet 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Après presque vingt ans de discussions et de négociations, l'Union européenne et les quatre pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) ont finalement conclu un accord commercial le 28 juin 2019.

Tandis que l'industrie européenne, notamment celle de l'Allemagne, jubile, les agriculteurs européens ne sont guère enthousiastes, car ils craignent les importations massives de viande bovine, de poulets et de sucre sur un marché européen déjà très saturé.

Il est un secret de polichinelle que l'économie des pays Mercosur n'est pas confrontée aux mêmes contraintes sociales, environnementales et concernant le respect du bien-être animal que celle des Etats membres de l'Union européenne.

Le 11 mai 2016, l'ancien ministre de l'Agriculture, de la Viticulture, de la Protection des consommateurs, Fernand Etgen, avait affirmé lors d'une question élargie sur le sujet que les ministres de 16 Etats membres avaient demandé à la Commission européenne de réaliser une étude d'impact de tous les accords commerciaux avec des pays tiers sur les différents secteurs de l'économie européenne, notamment l'agriculture. Les ministres compétents avaient également rappelé aux responsables de la Commission de prendre en compte la situation actuelle très

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

difficile de l'agriculture européenne lors des négociations de l'accord UE-Mercosur.

Il appartient maintenant aux Etats membres d'approuver l'accord de libre-échange UE-Mercosur. Dans ce contexte, la porte-parole du gouvernement français, Sibeth Ndiaye, a déclaré mardi que « La France, pour l'instant, n'est pas prête à ratifier ». En effet, le gouvernement français demande des garanties supplémentaires pour ses agricultures. De plus, le ministre de la Transition écologique, François de Rugy, a assuré que l'accord ne serait ratifié que si le Brésil respecte ses engagements, notamment en matière de lutte contre la déforestation en Amazonie.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- Est-ce que l'étude d'impact réclamée par les ministres européens de l'Agriculture a été réalisée par la Commission européenne ? Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions ?*
- Quelle est la position de Monsieur le Ministre sur l'accord UE-Mercosur conclu le 28 juin 2019 ?*
- Est-ce que Monsieur le Ministre partage l'avis de son prédécesseur que cet accord risque d'avoir des conséquences négatives pour l'agriculture luxembourgeoise ?*
- Suite au refus de la France de ratifier l'accord dans l'immédiat, qu'elle est la position du Luxembourg concernant la ratification de l'accord ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Gusty Graas

Député

André Bauler

Député